

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 4 juillet 2000 à 19 h 30, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Claude Béland	Monsieur Steve Martin
Madame Carole Boisclair	Madame Nicole Périgny
Madame Danielle Bolduc	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Mario Champagne	Monsieur Grégoire Rompré
Madame France Désaulniers	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Yves Tousignant

AINSI QUE madame Louise Piché et monsieur Réal Julien, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Rousseau, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Services de l'informatique
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Pierre F. Mélançon	Directeur des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de six personnes. Une autre personne est arrivée pendant la séance.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Monsieur le président souhaite la bienvenue au nouveau directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue, de même qu'à messieurs Claude Rousseau et Pierre F. Mélançon respectivement directeur général adjoint et directeur des services de l'enseignement aux jeunes.

Président

Les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 1 0700 :

Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0700-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 4.2 Démissions et ouverture de postes
- 5.2 Élèves, secteur Mattawin/Grande-Anse
- 12.1 Remerciements
- 14.4 Rémunération des commissaires

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 2 0700 :

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 20 juin 2000 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 0700-02 , soit adopté en apportant les modifications suivantes :

- à la page 229, en référence à la résolution 505 0600, soit retirée l'inscription « Adopté majoritairement » et que le texte suivant remplace celui indiqué :

« En référence à la proposition relative à la résolution 505 0600, madame la commissaire Danielle Bolduc, s'opposant à celle-ci, demande à ce qu'il soit procédé au vote sur cette dernière. Monsieur le président Jean-Yves Laforest procède alors au décompte des votes à main levée. Monsieur le commissaire Réjean Gélinas s'abstient de voter quant à la résolution 505 0600. Les commissaires ayant exprimé leur vote, la résolution 505 0600 est adoptée à la majorité des voix. »

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, mesdames Céline Hamelin et Micheline Renière, respectivement présidente des conseils d'établissement des écoles secondaires des Chutes et Val-Mauricie font part de leur position dans le dossier du renouvellement des contrats de cafétéria. Il est alors notamment souligné le fait que les conseils d'établissement souhaiteraient avoir un contrôle quant aux machines distributrices. Sur ce, et sur invitation de monsieur le président, monsieur Jean-Guy Trépanier fournit des explications quant à ce dossier et souligne notamment que des représentants des écoles pourront participer à la vérification lors du remplissage des machines distributrices. Monsieur le président Jean-Yves Laforest indique ensuite que le conseil des commissaires a pris sa décision en tenant compte de l'ensemble des éléments du dossier tout en portant une attention sur les avantages pour tous les parents que les élèves puissent bénéficier d'un repas pour la somme de 2,30\$.

Président

Secrétaire

Toujours en référence au dossier des cafétérias, monsieur Marcel Gélinas demande si la commission scolaire a un droit de regard sur la qualité de la nourriture. En réponse à cette question, monsieur Pierre Larose mentionne qu'une étude est faite sur ce point par le CLSC.

Consécutivement et en référence aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean-Pierre Hogue soumet aux commissaires les recommandations des comités de sélection pour l'engagement de personnel de direction d'école. Les résolutions ci-après décrites sont alors adoptées.

Engagement de
Stéphane
Robitaille –
directeur adjoint
d'école primaire

RÉSOLUTION 3 0700 : CONSIDÉRANT, en référence au plan d'affectation du personnel de direction des écoles et des centres de formation 2000-2001 (document 0500-30), que des postes de direction adjointe d'école au primaire sont vacants ;

CONSIDÉRANT, aux fins du processus de sélection et de recommandation au conseil des commissaires, qu'un comité de sélection a été formé ;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection a soumis sa recommandation ;

EN CONSÉQUENCE et eu égard à la recommandation du comité de sélection, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que monsieur Stéphane Robitaille soit engagé au poste régulier à temps complet de directeur adjoint d'école primaire ;

QUE cet engagement soit effectif au 14 août 2000 ;

QUE l'affectation de cette direction adjointe d'école soit, pour l'année scolaire 2000-2001, à l'école institutionnelle Dominique-Savio (Grand-Mère), Notre-Dame (Saint-Georges-de-Champlain) et Plein Soleil (Hérouxville).

Adopté unanimement

Engagement de
Renaud Lévesque
– directeur adjoint
d'école primaire

RÉSOLUTION 4 0700 : CONSIDÉRANT, en référence au plan d'affectation du personnel de direction des écoles et des centres de formation 2000-2001 (document 0500-30), que des postes de direction adjointe d'école au primaire sont vacants ;

CONSIDÉRANT, aux fins du processus de sélection et de recommandation au conseil des commissaires, qu'un comité de sélection a été formé ;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection

Président

tion a soumis sa recommandation ;

EN CONSÉQUENCE et eu égard à la recommandation du comité de sélection, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que monsieur Renaud Lévesque soit engagé au poste régulier à temps complet de directeur adjoint d'école primaire ;

QUE cet engagement soit effectif au 14 août 2000;

QUE l'affectation de cette direction adjointe d'école soit, pour l'année scolaire 2000-2001, à l'école institutionnelle Sainte-Marie, Notre-Dame-des-Neiges et Notre-Dame-de-la-Joie.

Adopté unanimement

Le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue consulte les commissaires pour l'ouverture de postes de personnel cadre des écoles suite à des départs prévisibles. Il est alors convenu d'une entente de principe pour une telle ouverture de postes ainsi que pour la formation de comités de sélection.

En étant après cela aux sujets relatifs aux commissaires, madame Danielle Bolduc fait part des démarches du comité de travail formé pour le choix des oeuvres d'art remises au personnel retraité. Madame Bolduc invite les commissaires à participer à des rencontres qui auront lieu les 5 et 11 juillet prochains pour procéder au choix d'artistes locaux.

Par la suite, monsieur le commissaire Grégoire Rompré porte à l'attention des membres du conseil des commissaires une demande soumise pour des élèves du secteur Mattawin/Grande-Anse quant à la fréquentation scolaire. Le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue mentionne que cette demande sera référée au service concerné pour fins d'étude.

Les commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services complémentaires. À cette occasion, monsieur Pierre Larose soumet une recommandation pour la conclusion d'une entente en animation pastorale au primaire. Il est donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Conclusion d'un
protocole
d'entente
animation
pastorale au
primaire

RÉSOLUTION 5 0700 :

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de l'Énergie doit conclure un protocole d'entente avec le diocèse de Trois-Rivières concernant l'organisation des services d'animation dans les écoles primaires pour l'année scolaire 2000 – 2001;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit autorisé, la conclusion du protocole d'entente décrit au document 0700-03, lequel prévoit notamment le versement d'un montant de 130 326 \$ à la Fabrique de Saint-Sauveur pour assurer le service de 8,66 animatrices de pastorale.

Président

Secrétaire

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, messieurs Pierre Larose et Denis Émond présentent un projet de réorganisation des emplois d'orthopédagogie et de psychoéducation. Au terme de cette présentation, les commissaires expriment un accord de principe pour la poursuite des démarches dans ce dossier en tenant compte des orientations soumises.

Consécutivement, les sujets relatifs aux Services des ressources humaines sont considérés. Après avoir reçu les renseignements requis de la part de monsieur Denis Émond, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Démissions

RÉSOLUTION 6 0700 : Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE d'accepter la démission de :

Madame Lina T. St-Onge, enseignante 30 juin 2000

Madame Réjeanne Lafrenière Bourassa, enseignante 30 juin 2000

Adopté unanimement

Ouverture de 4 postes technicien en éducation spécialisée 25 heures - saisonnier

RÉSOLUTION 7 0700 : Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE l'ouverture de quatre (4) postes de technicien(ne) en éducation spécialisée à 25 heures/semaine à caractère saisonnier.

Adopté unanimement

Affectation de Michel Lacombe au poste de technicien en informatique 35 heures

RÉSOLUTION 8 0700 : Monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE d'affecter monsieur Michel Lacombe au poste régulier à temps complet de technicien en informatique aux Services de l'informatique à compter du 5 juillet 2000.

Adopté unanimement

Affectation de Carole Bédard au poste de secrétaire de gestion à l'école secondaire des Chutes

RÉSOLUTION 9 0700 : Monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE d'affecter madame Carole Bédard au poste de secrétaire de gestion à l'école secondaire des Chutes à compter du 5 juillet 2000.

Adopté unanimement

Affectation de Joane Doucet au poste de secrétaire d'école à Immaculée-Conception

RÉSOLUTION 10 00700 : Monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE d'affecter madame Joane Doucet au poste de secrétaire d'école à l'école Immaculée-Conception à compter du 5 juillet 2000.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Fin d'emploi
Sylviane
Dessureault

RÉSOLUTION 11 0700 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE de mettre fin à l'emploi de madame Sylviane Dessureault, agente de bureau classe I aux Services de l'enseignement, pour incapacité et ce, à compter de ce jour.

Adopté unanimement

Abolition du poste
de Sylviane
Dessureault

RÉSOLUTION 12 0700 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE l'abolition du poste d'agente de bureau classe I aux Services de l'enseignement, pour incapacité et ce, à compter de ce jour suite à la fin d'emploi de madame Sylviane Dessureault.

Adopté unanimement

Fin d'emploi de
Jocelyne Gauthier

RÉSOLUTION 13 0700 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE de mettre fin à l'emploi de madame Jocelyne Gauthier, agente de bureau classe I à l'école secondaire Val-Mauricie, pour incapacité et ce, à compter de ce jour.

Adopté unanimement

Abolition du poste
de Jocelyne
Gauthier

RÉSOLUTION 14 0700 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE l'abolition du poste d'agente de bureau classe I à l'école secondaire Val-Mauricie à compter de ce jour suite a la fin à l'emploi de madame Jocelyne Gauthier.

Adopté unanimement

Congé sans
traitement - René
Villemure,
enseignant

RÉSOLUTION 15 0700 : Monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE d'accorder à monsieur René Villemure, enseignant, un congé sans traitement du 1^{er} juillet 2000 au 30 juin 2001 conformément à la convention collective le concernant.

Adopté unanimement

Congé sans
traitement - Lise
Lavallée,
enseignante

RÉSOLUTION 16 0700 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE d'accorder à madame Lise Lavallée, enseignante, un congé sans traitement du 1^{er} juillet 2000 au 30 juin 2001 conformément à la convention collective la concernant.

Adopté unanimement

A ce moment-ci, une résolution de félicitations est adoptée à l'égard de madame Lise Lavallée.

Président

Secrétaire

Félicitations à
madame Lise
Lavallée

RÉSOLUTION 17 0700 : Monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE
que des félicitations soient adressées à madame Lise
Lavallée suite à sa nomination à titre de Supérieure provinciale de sa congrégation.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, et par suite des explications fournies par le directeur des Services de l'informatique, les commissaires procèdent au choix des soumissionnaires en informatique.

Choix des
soumissions pour
matériel
informatique

RÉSOLUTION 18 0700 : CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de
l'Énergie a demandé, sur invitation, des soumissions
pour du matériel informatique;

Monsieur le commissaire Mario Champagne
PROPOSE que soient retenues les soumissions indiquées au document 0700-04;

QU'il soit toutefois entendu que pour le secteur de La
Tuque soit retenue la soumission de l'entreprise Centre audio de La Tuque en raison de
l'importance du service après vente sur place.

Adopté unanimement

En égard aux sujets relatifs aux Services des ressources financières, monsieur Claude
Vincent soumet à l'approbation des commissaires le budget 2000-2001, décrit au document
0700-05, de même que le taux d'intérêt sur taxes en arrérages. Les résolutions ci-après
décrites sont alors adoptées.

Approbation du
budget 2000-2001

RÉSOLUTION 19 0700 : ATTENDU QUE conformément à Loi sur l'instruction
publique, la Commission scolaire de l'Énergie doit
adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissements et de
service de la dette pour l'année scolaire 2000-2001;

ATTENDU QUE ce budget prévoit des revenus égaux
ou supérieurs aux dépenses;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée qui a été
utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de
3 267 300 392 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2000-2001;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de la
taxe scolaire est fixé à 0,35 \$;

ATTENDU QUE ce taux respecte les limites prévues
par la loi;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que le budget de fonctionnement, d'investissements et de service de la dette soit adopté et transmis au ministère de l'Éducation et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$.

Adopté unanimement

Approbation du
taux d'intérêts sur
taxes d'arrérages
2000-2001

RÉSOLUTION 20 0700 : Monsieur le commissaire Grégoire Rompré PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie décrète un taux d'intérêts de 16% sur les comptes de taxes en arrérages pour l'année financière 2000-2001.

Adopté unanimement

En référence aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier présente les résultats d'ouverture de soumissions pour de l'entretien ménager dans certaines écoles. Un dépôt de document est effectué.

Ouverture de
soumissions
entretien ménager

RÉSOLUTION 21 0700 : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit déposé le document 0700-06 concernant les résultats d'ouverture de soumissions pour l'entretien ménager des écoles suivantes :

École Sacré-Coeur, Saint-Alexis-des-Monts
École Notre-Dame-des-Neiges, Charette
École Villa-de-la-Jeunesse, Saint-Élie
École Notre-Dame, Notre-Dame-du-Mont-Carmel
École Saint-Paul, Grand-Mère

Adopté unanimement

Les commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date des 28 juin et 4 juillet 2000.

Les résolutions ci-après décrites sont adoptées eu égard à la correspondance reçue.

Appui à la
Commission
scolaire des
Laurentides

RÉSOLUTION 22 0700 : CONSIDÉRANT que la Commission Scolaire des Laurentides a adopté une résolution relative au projet de Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire élaboré par le gouvernement et actuellement en consultation;

Madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie la demande présentée par la Commission scolaire des Laurentides.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Dépôt d'un résumé
de correspondance
reçue

RÉSOLUTION 23 0700 :

Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE
que soit déposé un résumé de la correspondance reçue
en date des 28 juin et 4 juillet 2000, décrit sur le document 0700-07.

Adopté unanimement

Consécutivement, madame la commissaire Danielle Bolduc demande à ce que des remerciements soient transmis à Madame Lise St-Arnaud pour les services rendus suite à sa démission à titre de commissaire représentante du comité de parents. Il sera donné suite à cette demande.

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

En conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à 21 h 50, à la tenue d'un huis clos de la séance.

Tenue d'un huis
clos

RÉSOLUTION 24 0700 :

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest
PROPOSE que soit décrété la tenue d'un huis clos de
la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Les commissaires considèrent alors 1) des dossiers de personnel et 2) le dossier de la rémunération des commissaires.

À 22 h 40, il est procédé à la réouverture de la séance.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 25 0700 :

Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE
que soit rouverte au public la présente séance du
conseil des commissaires.

Adopté unanimement

La résolution ci-après décrite est ensuite adoptée.

Rémunération des
commissaires pour
l'année 2000-2001

RÉSOLUTION 26 0700 :

CONSIDÉRANT que le Gouvernement du Québec a
adopté un décret révisant la rémunération des
commissaires (référence : Décret no 836-200 concernant les montants annuels maxima
pouvant être accordés aux commissaires et aux membres du Conseil scolaire de l'Île de
Montréal (CSIM);

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de ce fait d'établir la
rémunération des commissaires;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, et eu égard au décret précité, monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE que soit établie la rémunération des commissaires et ce tel que décrit au document 0700-08.

Adopté unanimement

À 22 h 50, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 27 0700 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest
PROPOSE que soit déclarée close la présente séance
du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire